



INFO RETRAITE

N° 2

**MACRON VEUT
BAISSER
TA RETRAITE**

A small, semi-transparent image of a young child's face is positioned on the right side of the red text box, looking upwards.

**LA RÉFORME REVENDIQUÉE PAR LA CGT
PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE**

Le rapport du COR, c'est quoi ?

Le COR (**Conseil d'Orientation des Retraites**) est une structure rattachée au Premier Ministre, composée d'experts, de représentants des ministères, de parlementaires et de représentants syndicaux.

Les rapports du COR, à partir de prévisions économiques et démographiques, évaluent, pour le futur, le poids des retraites dans la richesse du pays (PIB) mais aussi la situation des retraités. Le fait que les organisations syndicales soient présentes limite la possibilité de manipulation et surtout permet d'enrichir le rapport de données sociales.

Pour autant, le gouvernement ne manque pas d'influer fortement sur le contenu du rapport. Cette année, celui-ci a été repoussé par deux fois pour ne pas interférer avec les élections et permettre au nouveau gouvernement de préparer sa réforme.

Résultat : le rapport est basé sur des perspectives dégradées significativement par rapport à

celui de 2021 : moindre croissance attendue, moindre évolution de la productivité (facteur clef pour la richesse produite), perspectives de baisse plus forte de la population active d'ici 2070 et part plus forte de retraités.

Bref, des évolutions qui plombent plutôt le bilan financier : on comprend bien la manœuvre. D'autres conventions (baisse forte de la masse salariale des fonctionnaires, remontée du chômage brutale en 2027) impactent fortement les prévisions comme on le verra plus loin.

Pour autant, et malgré ces biais, le rapport donne beaucoup d'éléments qui permettent d'arriver à deux conclusions :

1. la réforme Macron n'est en rien nécessaire (et nombre d'économistes le disent).

2. les lois successives aggravent la situation des retraités et ça va continuer : il est donc impératif de mettre en oeuvre la réforme revendiquée par la CGT pour arrêter les dégâts.

La Réforme Macron : inutile et nuisible

Le rapport du COR, des propos même de son Président, vise à évaluer la part des retraites dans les richesses produites, le PIB. C'est l'indicateur clef de cette réflexion, qui traduit le transfert de richesses issues de l'activité des actifs pour répondre aux besoins des retraités.

Le rapport n'a pas vocation à évaluer le solde en milliards année par année du système de retraites. C'est Edouard Philippe qui a exigé que le solde soit mis en évidence à partir de 2018 pour dramatiser les chiffres. L'effet recherché est clair : annoncer 10 milliards de déficit en 2027 ça fait peur, dire que ce déficit est de 0,4% du PIB ça fait nettement moins peur. Quand enfin, le COR indique que le poids des retraites dans le PIB serait cette année-là du même niveau qu'en 2021, soit 13,8% du PIB, année par ailleurs en excédent comme 2022, on se dit qu'il n'y a pas péril.

Ce déficit serait dû non pas à la hausse des pensions (puisque l'on a vu ci-dessus qu'elles ne progressaient pas par rapport au PIB) mais à

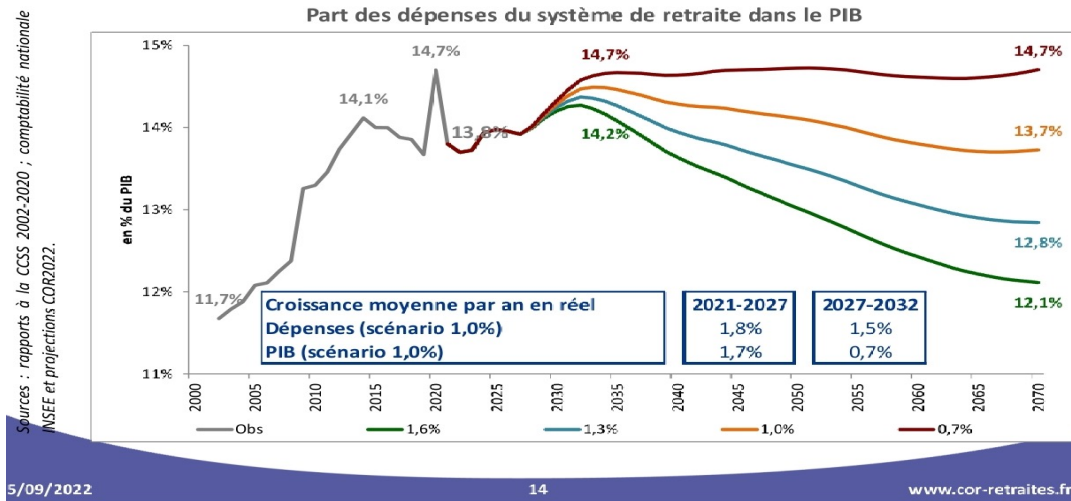
la baisse des recettes : en l'occurrence, celles de la fonction publique compte tenu des prévisions de blocage des salaires et de baisse des effectifs, inscrites dans le plan de stabilité du gouvernement.

Bref l'Etat lui-même met en scène le déficit des retraites des fonctionnaires qu'il devra payer de toute façon.

Si donc on se base sur le «vrai» indicateur financier c'est à dire la part des dépenses de retraites dans le PIB, le COR prévoit dans le scénario central une baisse progressive à l'horizon 2070 (12,8% contre 13,8% aujourd'hui) et dans le plus mauvais scénario - nouveauté de cette année- une hausse à 14,7% du PIB.

Le COR fait un calcul pour savoir de combien devrait augmenter le taux de cotisation pour équilibrer les comptes à horizon 25 ans (environ 2050). Réponse : maintien du taux actuel dans le scénario central, augmentation de 0,9% dans le pire des scénarios. La perspective à long terme n'a donc rien d'alarmant.

Une dynamique contenue de la part des dépenses de retraite dans le PIB



Par contre, ce que montre la courbe c'est une dégradation de moyen terme, une «bosse» entre 2027 et 2032. C'est ce point qui est largement utilisé dans la communication du gouvernement pour justifier la nécessité de reculer l'âge de départ en retraite. Tous les scénarios donnent une hausse de la part des retraites, le scénario central (1,3% de croissance de la productivité) donnant une hausse de 0,6% (14,4% du PIB) sur 10 ans.

Ce résultat est largement issu d'une contrainte de calcul particulière cette année. Le COR travaille sur le court terme à partir des prévisions du gouvernement, en particulier cette année un taux de chômage cible de 5% en 2027, et sur le long terme sur ses propres hypothèses, et concernant le chômage un taux de 7%. Le COR intègre ainsi une trajectoire économique qui permette de passer en 5 ans d'un taux de chômage à l'autre soit un ralentissement économique sur ces 5 années. Le COR, contraint à cet exercice, livre en toute transparence le principe de son calcul et conclut : « il s'agit là d'un artefact lié à la méthode de projection : rien ne permet bien sûr d'anticiper que la conjoncture économique sera particulièrement déprimée sur la période 2027-2032 ». Il ajoute d'ailleurs un calcul avec une hypothèse de chômage plus basse qui montre que la «bosse» serait quasiment gommée. Rappelons également que le rapport 2021 donnait dans le scénario central une prévision pour 2032 de 13,6% du PIB, soit une baisse par rapport à aujourd'hui.

On peut en conclure que les pensions vont rester stables et que les déficits seraient minimes.

La guerre de communication éclair du gouvernement autour du 12 septembre (annonce de Macron de la réforme des retraites et, au même moment, fuites dans Le Monde sur les déficits annoncés par le COR) a donc tourné court, devant l'ampleur des analyses montrant qu'il n'y avait pas péril.

Le gouvernement a alors précipitamment sorti depuis quelques jours un tout autre argument : il faut faire des économies sur les retraites pour «payer» l'amélioration des services publics de la santé et de l'éducation nationale et la transition énergétique.

Comment explique-t-il cela ? L'engagement qu'il a pris dans le pacte de stabilité est de ne pas augmenter les dépenses publiques de plus de 0,6% par an. Comme les retraites augmentent plus vite (mais comme on l'a vu pas plus vite que le PIB), il faudrait pour rester dans ce carcan diminuer les dépenses des autres services publics. Bref une mise en opposition des citoyens au nom de l'austérité financière et des critères libéraux : si vous voulez améliorer votre santé et la formation de vos enfants, tout en respectant les «obligations» financières (discutables évidemment), il faut accepter une baisse des retraites.

D'autant, selon le gouvernement, que les retraités seraient bien lotis. Mais au regard du rapport du COR, est-ce bien le cas ?

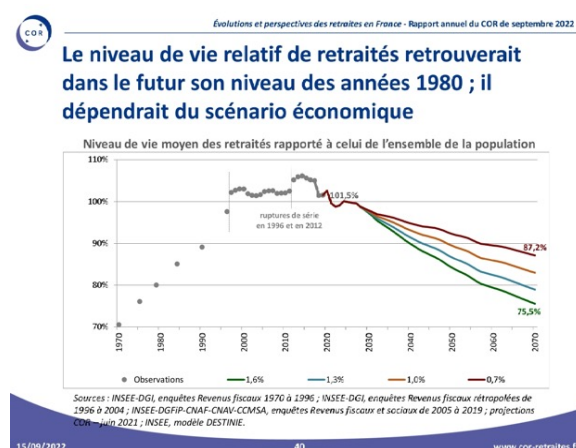
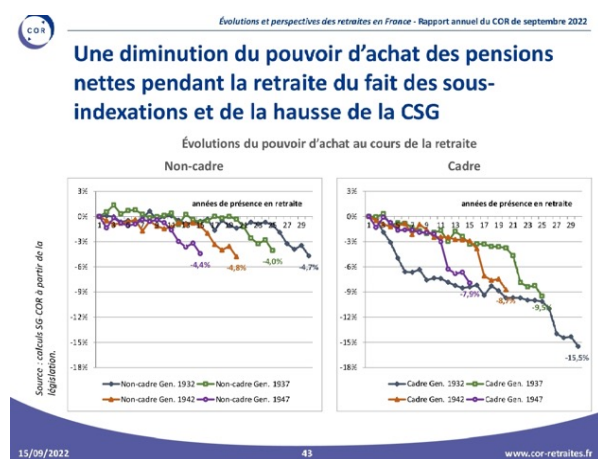
La Réforme CGT

Indispensable pour arrêter la dégradation de la situation des retraités

Car il faut se poser une question : comment se fait-il que le COR prévoit une stagnation voire une baisse de la part des pensions dans le PIB alors même que le nombre d'actifs par retraité va baisser fortement ? Le ratio population de 20 à 59 ans par rapport à population de 60 ans et plus passerait de 1,8 aujourd'hui à 1,3 en 2070. La réponse est très bien documentée par le rapport : le niveau de vie des retraités va fortement baisser.

Le taux de remplacement continuerait à baisser : de 80% (en net et à taux plein) pour la génération 1940 (départ autour de 2000) il est passé à 73% pour la génération 1960 (départ autour de 2022) et tomberait entre 64% et 70% selon le scénario de croissance pour la génération 2000 (départ autour de 2065).

Et le pouvoir d'achat des retraites s'est dégradé du fait de la sous-indexation et de la hausse de la CSG.



Quand on cumule les effets (taux de remplacement en baisse, indexation sur l'inflation et non sur l'évolution du salaire moyen, sous indexation sur l'inflation, prélèvements en hausse), on obtient une forte dégradation de la situation des retraités par rapport aux actifs, qui nous ramènera au niveau des années 80.



La CGT, tout en démontrant que la situation des retraites reste équilibrée et qu'il n'est pas nécessaire de faire la réforme financière de Macron, ne se satisfait pas pour autant de cette situation d'austérité, créée par les réformes passées.

La CGT revendique le retour à la retraite à 60 ans avec 75% de taux de remplacement minimum en validant toutes les périodes travaillées ou non travaillées subies (études, chômage, temps partiel). Elle réclame le retour à l'indexation des retraites sur l'évolution du salaire moyen et une pension minimum à 2000 euros.

Le COR a d'ailleurs évalué ce scénario : le rapport 2021 évaluait le poids des retraites à 12% du PIB en 2070; si on retirait les mesures d'âge (départ à 62 ans et augmentation du nombre de trimestres) on serait à 15%, si on revenait à l'indexation sur le salaire moyen on serait à 19%.

L'effort est donc substantiel d'autant que la CGT propose aussi de mettre en place un dispositif de départ anticipé pour travaux pénibles comme cela existe encore dans certains régimes spéciaux (en extinction dans le notre).

La CGT chiffre à 100 milliards par an supplémentaires, à terme, cette réforme. Elle propose de la financer d'une part par une politique de développement industriel qui amènera emplois et cotisations, par des réévaluations de salaire et notamment par la résorption des écarts des salaires des femmes par rapport à ceux des hommes, par la suppression d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans que cela n'améliore l'emploi ni les salaires, par

l'application des cotisations à toutes les rémunérations, par une cotisation sur les produits financiers et les dividendes.

Au final, la part des retraites dans le PIB serait fortement augmentée (+ 7% par rapport aux prévisions du COR, + 5% par rapport au niveau actuel) : cela représentera un déplacement de richesses pour améliorer la situation des retraités et faire face à leur augmentation. Mais, la CGT (et d'autres) démontre que compte tenu de la croissance, les actifs auront eux aussi une augmentation de la part qui leur revient. Il ne s'agit pas de déshabiller les uns pour habiller les autres.

Outre les améliorations sociales énormes que cela représenterait (départ à 60 ans, départs anticipés pour travaux pénibles, arrêt de la dégradation du pouvoir d'achat des retraites), la proposition permet de dire aux jeunes générations : certes vous contribuerez plus aux retraites, mais vous avez l'assurance que vous bénéficierez des mêmes conditions que celles que vous financez aujourd'hui. Contrairement aux trois décennies passées, où les actifs ont contribué tout en sachant que eux auraient de moins en moins.

Ainsi, les données du COR, loin de démontrer qu'il faut encore dégrader les conditions de départ en retraite et la situation sociale des retraités, montre au contraire que la réforme Macron est inutile et en rajoute sur l'austérité pour répondre aux critères financiers libéraux. Il montre que la situation des retraités s'est dégradée et continuera à le faire.

LA RÉFORME PROPOSÉE PAR LA CGT, BIEN QU'EXIGEANTE SUR LES MOYENS, EST FINANÇABLE ET ASSURERAIT AUX GÉNÉRATIONS EN RETRAITE COMME AUX JEUNES GÉNÉRATIONS DES CONDITIONS SOCIALES FORTEMENT AMÉLIORÉES.